

**24h/24** - Depuis chez vous, à toute heure, vous pouvez effectuer vos **démarches administratives en ligne** : demande de permis de conduire, immatriculation ou pré-demande de titre d'identité.

## Rappel : passeports et cartes nationales d'identité

Sont à demander auprès d'une **mairie équipée d'un dispositif de recueil** (liste sur le site Internet : [www.haut-rhin.gouv.fr](http://www.haut-rhin.gouv.fr)).



**ASTUCE** : Pour gagner du temps : remplissez une **pré-demande en ligne** sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

Le site "passeport.ants.gouv.fr" donne accès aux pré-demandes en ligne pour  
- les Cartes Nationales d'Identités (CNI),  
- les passeports,  
et à des informations en relation avec ces démarches.



**L'État simplifie vos démarches et dématérialise ses procédures**

A partir du 5 février 2019,

un **Point Numérique** est disponible à la sous-préfecture de Thann-Guebwiller



Munissez-vous des pièces justificatives nécessaires pour déposer votre demande (*par exemple : justificatif de domicile, justificatif d'identité, ancienne carte grise, ancien permis de conduire, formulaire de visite médicale...*), de votre identifiant et votre mot de passe *France connect* et, pour une demande de permis, d'une photo qui respecte la norme réglementaire.

**La sous-préfecture de Thann-Guebwiller vous accompagne dans vos démarches**

**Horaires d'ouverture du point numérique\***

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi**

9h00 - 12h00

\* changement d'horaire possible durant la saison estivale

# Immatriculation



Les demandes d'immatriculation doivent être réalisées par internet **ou par des professionnels habilités** (garage, concessionnaire...).

## Vous souhaitez...

- déclarer la vente de votre véhicule ;
- changer de titulaire (achat d'un véhicule d'occasion)
- modifier votre adresse (changement de domicile) ;
- refaire votre certificat d'immatriculation (duplicata suite à une perte ou un vol, titre détérioré...)
- immatriculer un véhicule venant de l'étranger, poser une question... (rubrique : *je souhaite faire une autre demande*) ;  
<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- *ou obtenir un certificat de situation administrative (non-gage)*  
<https://siv.interieur.gouv.fr>

## Connectez-vous facilement !



FranceConnect vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces quatre comptes :

Impots.gouv.fr, Ameli.fr, La Poste ou Mobile Connect et moi ?

*Aucune inscription au préalable.*

*Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.*

<https://franceconnect.gouv.fr/>

# Permis de conduire



Les demandes de permis de conduire se font **uniquement par voie dématérialisée.**

**Vous souhaitez vous inscrire au permis de conduire** (réussite à l'examen ou extension de catégorie), **demandez un permis de conduire :**

- en cas de perte, de vol ou de détérioration (duplicata) ;
- d'expiration de la durée de validité (y compris le groupe lourd) ;
- de changement d'état-civil ;
- de réussite à l'examen ;
- d'une annulation ou d'une invalidation ;
- pour valider un diplôme professionnel ou convertir un brevet militaire ;

**connaître votre solde de points ou demander un permis de conduire international,**

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

**Vous souhaitez passer en commission médicale,**

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne>

**Pour échanger un permis de conduire étranger :**

<http://www.haut-rhin.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne>